



site internet
guengat

AGENDA

Du 21 décembre au soir
au lundi 7 janvier matin
Vacances de Noël

Lundi 31 décembre
Fermeture Mairie et
Agence Postale

Jeudi 3 janvier
Marché des 4 jeudis

Samedi 5 janvier
Voeux de la
municipalité

Du 17 janvier
au 16 février
Recensement de la
population

Dimanche 27 janvier
Assemblée Générale du
Club de l'Amitié

Un soupçon de réussite,
une bonne dose de bonne santé,
une pincée de chaleur,
un zeste de bonheur.
Agitez le tout,
laissez gonfler
pour remplir pleinement l'année.

Voilà la recette d'une année 2019 réussie !
Toute l'équipe municipale vous souhaite
d'appliquer cette recette
à vous et à vos proches.



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019

BLOAVEZH MAT HA YEC'HED MAT D'AN HOLL

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ SAMEDI 5 JANVIER 2019

L'équipe municipale présentera ses voeux le **samedi 5 janvier 2019** à 11h au restaurant scolaire, rue des Chardons Bleus.

La cérémonie des voeux débutera par le discours du Maire retraçant notamment les réalisations de l'année 2018 et les projets 2019 de la Commune.

Elle s'achèvera par un verre de l'amitié.

La municipalité invite tous les Guengatais.

CLUB DE L'AMITIÉ

L'Assemblée Générale du Club de l'Amitié aura lieu le **dimanche 27 janvier** à la salle du Club à 11h30 (renouvellement des cartes, présentation des différents rapports, élection du Conseil d'Administration).

Un repas au restaurant (co-voiturage possible) avec inscription préalable pour le 17 janvier auprès des responsables suivra cette Assemblée Générale. Les candidatures pour siéger au conseil d'administration sont à déposer également pour le 17 janvier.



Contacts : René LE GALL au 02 98 55 64 84 ou Annick JOUIN au 02 98 91 05 81

MAIRIE

Tél : 02.98.91.06.16 Fax : 02.98.91.07.57 **courriel** : mairie-guengat@wanadoo.fr **site internet** www.guengat.fr

Heures d'ouverture lundi-vendredi 8h30-12h 13h30-17h samedi 9h-12h

ÉTAT CIVIL

Naissances

- 26 novembre : Yohann LE GOFF
AYABE NDONG, 8 rue des
Chèvrefreuilles
- 27 novembre : Malo LE GALL,
24 rue des Lavandières
- 27 novembre : Louka BOURHIS,
Pellavon Traon



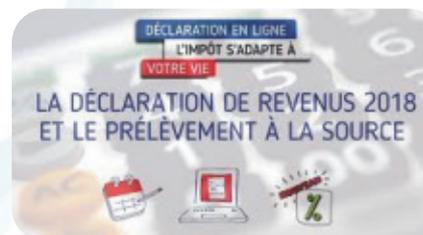
RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en décembre 2002 et janvier 2003 sont invités à se présenter en Mairie après leur 16^{ème} anniversaire pour se faire recenser.
L'attestation de recensement est obligatoire pour tout examen scolaire.

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

La réforme du prélèvement de l'impôt à la source entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui paieront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus.

Tous les renseignements sont accessibles à partir du site : www.impots.gouv.fr



La Direction des Finances Publiques souhaite apporter quelques précisions :

- *pour les employeurs de moins de 20 salariés* : pour recevoir les taux de prélèvement et déclarer les revenus à la source : www.net-entreprises.fr (assistance : 0811 376 376) ou par une plateforme proposée par l'URSSAF : www.letese.urssaf.fr

- *pour les particuliers* :

* vous avez obtenu une réduction et/ou un crédit d'impôt suite à des dépenses effectuées (don à une association, frais de garde d'enfant, emploi à domicile...), vous percevrez un acompte de 60 % de ce crédit/réduction d'impôt sur votre compte bancaire sans démarche de votre part et le solde sera versé à l'été 2019 sur la base de votre déclaration de revenus 2018.

* vous souhaitez signaler une modification de changement de situation de famille ou une modification de votre niveau de revenus : à compter du 2 janvier, possibilité de signaler ce changement à la rubrique "gérer mon prélèvement à la source" de votre compte sur le site : www.impots.gouv.fr ou appeler le **0811 368 368** ou en vous déplaçant au Centre des finances publiques.

* vous exercez une profession indépendante (artisan, commerçant...), le montant de l'impôt sera prélevé mensuellement ou trimestriellement sur votre compte bancaire.

GESTION DE L'EAU ET DES RISQUES INONDATION

Du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, tous les habitants et organismes du bassin Loire-Bretagne sont invités à donner leur avis sur l'avenir de l'eau. Cette consultation est faite sur les enjeux et les pistes d'action pour améliorer la qualité des eaux et prévenir les risques d'inondation.

L'avis du public est attendu sur les enjeux et les pistes d'action pour garantir la qualité de l'eau, la partager dans un contexte de changement climatique, sécuriser l'eau potable, réduire les pollutions, préserver la santé et la biodiversité des milieux aquatiques, prévenir le risque d'inondation.

Tous les habitants peuvent répondre au questionnaire en ligne sur le site : www.prenons-soin-de-leau.fr

Les habitants peuvent aussi faire parvenir une contribution écrite individuelle ou collective à sdage@eau-loire-bretagne.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019

Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Durant cette période, vous recevrez la visite d'un agent recenseur.



Vous trouverez ci-dessous le nom des agents recenseurs selon votre lieu d'habitation.

- **Elisa LOHEAC** : secteur N°1 : (Kergaradec / Keranna / Lestraon / Crinquellic / Lanvon / Kerandereat / La Croix Neuve / Trevaluic / le bourg : côté ouest de la rue de la Mairie)
- **Morgane LE BIHAN** : secteur N°2 : (Kerdrein / Kermoal / Kernogant / Kergueff / La Boissière / Pen ar Guer / Kerbloc'h / Kervoa / Le Merdy / Kelarneuf / Kerzuilliec / Hameau de Kermarc / bourg : côté est de la rue de la Mairie)
- **Laurence CHAPALAIN** : secteur N°3 : (Kerglas / Ty Moullec / Kervendal / Ty Planche / Loscoat / Coat Coz / Keryeven / Le Robart / Pencran / Hameau de Belle Vue / Ty Hoant / L'Hermitage / La Petite Garenne / Kerveguen / Les Loges / Kerroue / Stang ar Guel / Hameau de Ty Mignon)

Coordonnatrice : Morgane HENAFF

Toutes vos réponses sont confidentielles et seront ensuite transmises à l'INSEE et ne donnent lieu à **aucun contrôle administratif ou fiscal**.

Vous avez la possibilité de répondre via des questionnaires papier à remplir que l'agent recenseur vous déposera et viendra récupérer ou de répondre par internet, l'agent vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : **www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ».

Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

En cas d'absence pendant cette période, merci d'informer la Mairie.



Les 3 agents recenseurs de gauche à droite : **Morgane Le Bihan, Laurence Chapalain, Elisa Loheac**

Mot du Maire :

"Réservez un accueil chaleureux aux agents et sachez que le recensement est obligatoire et que le résultat a une incidence directe sur les dotations de l'Etat perçues par la Commune".

LAPINS FOOTBALL



Dimanche 6 janvier :
13h00 : Guengat B/Gourlizon D
15h00 : Guengat A/Kerfeunteun

Dimanche 13 janvier :
13h00 : Guengat B/Pouldergat A
15h00 : Plogonnec B/Guengat A

Dimanche 20 janvier :
13h00 : Plonéis B/Guengat B

Dimanche 27 janvier :
13h00 : Guengat B/Beuzec C
15h00 : Guengat A/Plonévez Porzay

Mondial Pupilles

Le Mondial Pupilles sera organisé pour la 1^{ère} fois du 30 mai au 1^{er} juin à Guengat.

GUENGAT RANDO

Lundi 7 janvier :
Circuit à Guengat de 7 kms suivi de la galette des rois

Lundi 14 janvier :
Circuit à Cast de 6 et 10 kms

Lundi 21 janvier :
Circuit à Pont L'Abbé de 7 et 11 kms

Lundi 28 janvier :
Circuit à Plomodiern de 7 et 11 kms

Lundi 4 février :
Circuit à l'Ile Tudy de 6 et 10 kms

Rendez-vous parking du terrain de football tous les lundis à 14h pour covoiturage.

Contact et renseignements auprès de Denis LE CAM au 06 72 82 72 30 ou au 06 70 15 74 20



INFORMATIONS PAROISSIALES

Dimanche 6 janvier : Messe de l'Epiphanie à Plonéis à 10h30. Pas de célébration dans les autres paroisses.

Dimanche 13 janvier : Messe des familles à 10h30 à Guengat.

Mercredi 16 janvier : Messe à la Maison de retraite de Plogonnec à 14h45.

Dimanche 20 janvier : Messe à Gourlizon à 10h30 et célébration de la parole à Guengat

Dimanche 27 janvier : Messe à Plogonnec à 10h30

Nouveau site internet pour la paroisse (toutes les informations sur la vie de la paroisse) : <https://quimpersaintcorentin.com>

Nouveau site internet de la Pastorale des jeunes : www.pastojeunesquimper.fr



SERVICE D'AIDE A DOMICILE

A partir du 1^{er} janvier, l'ADADOM service d'aide à domicile de Plogonnec (ex ADMR) s'associe à l'ADAPA de Douarnenez et l'ADIMA de Quimper pour créer une seule et même association dénommée ACIMAD (Association Cornouaillaise d'Interventions, de Maintien et d'Accompagnement à Domicile).

L'ACIMAD est une association qui fonctionne 7 jours/7 24h/24 à l'égard des personnes du territoire et notamment très dépendantes qui choisissent de vivre à domicile.

L'association fait également des gardes d'enfant de + de 3 ans au domicile des parents avec possibilité par exemple de les conduire et/ou de les récupérer à l'école.

Les permanences du service sont maintenues sur Plogonnec dans le local situé 2 rue des Ecoles du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h (au minimum) afin d'être à l'écoute de la population, tél : 02 98 91 84 96

ATELIERS NUTRITION SANTÉ

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), la Mairie de Plogonnec et l'association Santé Education et Prévention sur les Territoires Bretagne proposent un programme "ateliers nutrition santé seniors".

Ce programme permet de s'informer sur les effets de l'alimentation dans le "bien vieillir", de prendre conscience de ses comportements en matière d'alimentation et d'acquérir de nouveaux réflexes.

Ces ateliers se présentent en **9 séances de 2h**, une fois par semaine avec un groupe de 6 à 12 personnes sur les thématiques suivantes : Pourquoi je mange ?, Le plaisir au bout de ma fourchette, Mes choix pour bien manger... Les ateliers se dérouleront du lundi 4 février au lundi 1^{er} avril de 14h30 à 16h30 à Plogonnec. Une participation de 20 € par personne sera demandée pour l'ensemble du programme.

Une réunion publique ouverte à tous aura lieu le **lundi 28 janvier** à 14h30 à la salle "l'Arpège" à Plogonnec.

Renseignements ou inscriptions auprès de l'ASEPT au 02 98 85 79 25 ou par mail : asept.bretagne@msa-services.fr



ENEDIS

ENEDIS
À MES CÔTÉS

ENEDIS, gestionnaire du réseau électrique, a mis en place une application destinée à tous offrant de nombreux services. Par géolocalisation ou en indiquant le code postal, possibilité d'accéder aux fonctionnalités enrichies d'**Enedis à mes côtés** sur un smartphone.

Cette application permet :

- de contacter directement les services de dépannage, client et raccordement d'Enedis
- d'obtenir plus d'informations en cas de panne, notamment sur l'heure de rétablissement du réseau électrique,
- d'obtenir des conseils de prévention pour tout type de travaux à proximité d'une ligne électrique, une aide pour le raccordement d'un nouveau branchement (construction...)...

Marché
des 4 Jeudis
De 16h30 à 19h



Jeudi 3 janvier
à partir de **16h30**

- fruits et légumes
- vins, bières, cidres et jus de fruits
- poulets fermiers
- viande de porc et charcuterie
- fleurs

MARCHÉ

jeudi de 16h30 à 19h
devant l'Eglise

A VENDRE : Terrain à bâtir au bourg de Guengat de 1600 m² à viabiliser, réseaux à proximité. Tél : 02 98 26 11 73 ou 06 04 03 69 89

TROUVÉ : Foulards suite à la soirée Téléthon

A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

ACCUEIL DE LOISIRS ET GARDERIE PÉRISCOLAIRE

A partir du lundi 7 janvier, Sylviane LE MAUX prendra la direction de l'accueil périscolaire et Florence GOURMELEN gardera la direction les mercredis et pendant les vacances scolaires.

GOUTER DE NOEL DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants ont préparé des bûches de Noël en ateliers pâtisserie le matin puis des biscuits pain d'épices. Les enfants ont invité leurs parents à venir partager leur goûter en fin de journée.



Renseignements et inscriptions au Pôle Enfance au **02 98 91 16 62** ou par mail : **alshguengat@ulamir-ebg.org**

P.M.I.

Pour connaître la date de la permanence de la puéricultrice de la P.M.I. (Protection Maternelle Infantile), prendre contact au secrétariat au **02 98 76 62 72**.

ÉCHAPPÉE BELLE

Samedi 19 janvier :
Echappée belle de **10h à 12h** au Pôle Enfance, rue du Stade, pour les familles d'enfants de moins de 3 ans.



RELAIS PETITE ENFANCE

Au 31 décembre prochain, la gestion du RAM change, il était jusque-là assuré par Mmes BEUZE et COLLOCH, agents de la C.A.F.

Au 1^{er} janvier, la compétence petite enfance est transférée à Quimper Bretagne Occidentale. Le RAM change de nom et devient le relais petite enfance.

De nouvelles animatrices seront présentes sur la commune et vous proposent une matinée d'activités pour les enfants et les assistantes maternelles le **jeudi 10** et **vendredi 25 janvier** et le **vendredi 1^{er} février** au Pôle Enfance.

Les animatrices proposent également aux parents des rencontres pour toutes les questions liées à la recherche d'un mode accueil et à leur situation de parents employeur d'une assistante maternelle sur RDV le vendredi après-midi à Guengat.

Possibilité d'accueil dans une autre commune.

Pour **prendre RDV et pour tous renseignements**
Relais Petite enfance : tél : 02 98 98 86 51
ou relais-assistantes-maternelles@quimper.bzh

RÉUNION ORGANISÉE PAR LE COLLÈGE BRIZEUX : RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

Une réunion de présentation à destination des parents de CM1/CM2 intéressés par une inscription de leur(s) enfant(s) au collège Brizeux à Quimper (collège de secteur) se tiendra le **mardi 29 janvier** à partir de 18h à la Maison Ti an Holl, derrière la Mairie.

Les familles pourront s'informer auprès de Monsieur LE THOER, Principal Adjoint, sur le fonctionnement du collège en général ainsi que ses enseignements : classes bilingues allemand, sections sportives (natation et Gymnastique Rythmique), Enseignement de Langues et Culture Régionales, Langues et Culture de l'Antiquité, Langues et Culture Européenne (anglais et espagnol).

ACQUISITION D'UN TRACTEUR

La Commune vient d'acquérir un nouveau tracteur de 110 CV pour un montant de 73 000 € HT payé en autofinancement. Il servira notamment à l'entretien du bord des routes.



PASSAGE DU PÈRE NOËL AU MARCHÉ DE NOËL



Lors du marché du 6 décembre, les clients et visiteurs ont pu déguster du vin chaud ou du chocolat chaud, toasts et autres spécialités proposées par les commerçants.

Le Père Noël a également distribué des bonbons et chocolats aux enfants.



PASSAGE DU PÈRE NOËL DU COMITÉ DES FÊTES

Le samedi 15 décembre, le Père Noël du Comité des Fêtes est arrivé au bourg vers 16h après être passé dans les différents quartiers pour inviter les enfants qui l'ont rejoint dans la salle des Cols Bleus. Ils ont pu écouter et chanter des chants de Noël en compagnie du groupe de chant de l'association "JALM" mené par Monique Cottonnec. Le Père Noël a remis à chaque enfant un petit cadeau et tout le monde a pu apprécier un bon goûter .



SERVICE DE GARDE INFIRMIER - JANVIER 2019

Cabinet du bourg (Corinne et Catherine)
07 63 92 18 68

Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07

Médecins : le **15** ou le **112** (depuis un téléphone mobile)
Docteur BICHAT : 02 98 65 24 51

Pharmacie 3237
Ambulances du Nevet : 02 98 91 85 20

DOCTEUR BICHAT

Le cabinet du Docteur Bichat sera fermé du 31 décembre 2018 au 5 janvier 2019 et le cabinet du Docteur Vaena à Plogonnec du 24 au 30 décembre.



DÉTECTEUR DE FUMÉE

Communiqué du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) :
"Le détecteur de fumée doit être à l'habitation ce que la ceinture de sécurité est à la voiture : un réflexe. Il ne réduira pas le nombre de départs de feu mais il pourra sauver des vies grâce à une alerte rapide. Le principal objectif est d'alerter par un signal sonore puissant les occupants d'un logement de la présence de fumée".



Le détecteur doit être conforme à la **norme NF EN 14604** et disposer d'un **marquage CE**.

La loi impose l'installation d'au moins un détecteur par logement, en priorité dans une zone de circulation desservant les chambres. Il est conseillé d'en installer plusieurs notamment près des lave-linge, sèche-linge, tableau électrique...

Pour plus d'informations : www.sdis29.fr

100 POUR UN TOIT CORNOUAILLE

L'association "100 pour un toit Cornouaille" organise une réunion publique d'information le **vendredi 1^{er} février** à 18h30 à la salle Joseph Salaun à Plonéis.

Contact : Association "100 pour un toit Cornouaille" Maison des associations 53 - impasse de l'Odet - 29000 Quimper - courriel : 100.pour.un.toit@gmail.com

PERMANENCE CLIC

Une permanence du CLIC aura lieu au sein de la Maison des Services au Public (MSAP) de Briec à compter de janvier 2019.

Un agent d'accueil du CLIC sera présent les mardis et vendredis de 9h à 12h et recevra le public sans rendez-vous.

L'objectif est de donner une information personnalisée aux seniors ou à leur famille, de les orienter vers les services compétents ou d'organiser une évaluation à domicile avec une conseillère en gérontologie, l'ergothérapeute ou la psychologue du service.

Tél : 02 98 52 77 50

Directeur de la publication : Yves LE GUELAFF

Rédaction, Conception et Réalisation : Commission communication et Morgane HENAFF

Crédits photos : Commission communication

Impression : ESAT de Ty Varlen 29710 LANDUDEC